

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DES ETUDES
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
- SEANCE DU 10 OCTOBRE 2008 -

Etaient présents ou représentés : M. ARAGUAS, M. ATTEIA, M. BAILLON, M. DEVILLERS, Mme FOURNES, M. LANCIEN, M. LAPAIRE, Mme MANES GALLO, M. COQUELIN, Mme FENOILLAT, M. LAÜGT, Mme MALTONE, M. METAYER, Mme MICHEL, M. VENTURA, M. ARCELIN, Mme BABIN, Mme LABORDE, Mme VOISIN, M. CAPEL, Mlle CARVALHO, Mlle LAUROUA, M. LOUVRADOUX, M. MAURY, M. SCHMITT, M. SIDI, M. BROUCH, M. PEYRES, Mme TAHAR.

Etaient invités : Mme BOURMAUD, M. ESCADAFAL, M. PIALOUX, Mme ARMENGAUD, Mme LARGOUET, Mmes les assistantes sociales.

Le Président ouvre la séance. Il annonce un ordre du jour chargé et souhaite la bienvenue à Madame TAHAR, Proviseur du Lycée Camille Jullian et aux directeurs d'UFR qui ont été invités à cette séance en raison du lancement du quadriennal.

I – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2008

Le Président informe l'assemblée que le procès-verbal du CEVU du 26 septembre n'est pas encore finalisé et que son vote est reporté à la séance du 14 octobre 2008.

II – ATTRIBUTION DU FSDIE AUX PROJETS ASSOCIATIFS

M. LAÜGT rappelle qu'il s'agit de financements qui ont été demandés par les associations étudiantes en février 2008 et qui n'ont pu être examinés au printemps. Une commission d'audition des porteurs de projets s'est réunie courant septembre pour examiner ces demandes.

Sur l'enveloppe globale de 45 000 euros, le montant total demandé par les associations était de 29 000 euros, dont 20 530 ont été attribués suite aux auditions (une association ne s'est pas présentée).

Cette différence s'explique par une revue à la baisse des budgets de certaines associations après réalisation de leur projet.

M. COQUELIN fait deux remarques :

- ↳ Il est surpris de voir l'examen d'un projet sur le forum des métiers en Géographie alors qu'un tel projet relève plutôt des projets pédagogiques des UFR.
- ↳ Le projet « Faculté des signes » mériterait d'être porté par le PRES avec une convention pérennisée.

A propos du second point, M. LAÜGT répond que cette solution a été envisagée pour le futur mais pas pour cette année.

A propos des forums des métiers, M. ESCADAFAL répond qu'il y a effectivement un certain nombre de forums organisés en association avec le SUIO mais que, pour l'AEGB, le SUIO participe, à l'initiative de M. PIALOUX, dans un cadre différent.

M. PIALOUX précise que la Maison des Etudiants a, dans sa programmation, un volet « Découverte des métiers » dans lequel s'insère cette action de l'AEGB.

M. CAPEL rappelle que la composition des deux commissions extraordinaires était très réduite et que, normalement, c'est la commission sociale qui doit siéger. Il souhaite que cette commission fonctionne à nouveau.

Il demande de définir une date de dépôt des dossiers afin qu'une nouvelle session soit organisée avant les vacances de Noël.

Mme GAUDY répond que, d'un point de vue budgétaire, il est trop tard pour attribuer des fonds sur l'exercice 2008, ceux-ci tomberont dans les reports de 2009.

A propos de la commission sociale, elle précise que tous les membres de cette commission n'ont pas encore été désignés.

M. CAPEL maintient qu'il faut tenir une session d'audition avant la fin 2008, même si les fonds sont débloqués en 2009.

Mme MALTONE demande si ces projets ne pourraient pas être financés dans le cadre du PRES.

Le Président répond que ce type de financement ne relève pas du PRES pour le moment.

M. CAPEL demande à ce que les vice-présidents CEVU de l'Université de Bordeaux réfléchissent sur la création d'un FSDIE au niveau du PRES.

Le Président répond qu'il y a effectivement une réflexion en cours sur la mise en place de projets communs.

M. VENTURA s'interroge sur le devenir des 24 470 euros qui n'ont pas été attribués en 2008.

Mme GAUDY précise que ce reliquat sera reporté sur l'exercice 2009, dans la mesure où il s'agit de crédits affectés.

M. COQUELIN demande à ce qu'un appel à projets soit ouvert à la mi-novembre.

M. PIALOUX ajoute qu'une dizaine d'associations ont déposé un projet. Il serait donc souhaitable qu'une commission se réunisse. Il rappelle que la commission sociale était constituée initialement en vue de la gestion du fonds social et qu'il y a maintenant un problème dans sa composition.

Mme GAUDY répond que le ministère n'a pas donné suite à la remarque qui lui a été faite à ce sujet.

Le Président conclut :

- 1 – Le crédit restant (24 470 euros) est maintenu et ouvert au budget 2009.
- 2 - Les projets étudiants peuvent être soumis tout au long de l'année. Les contraintes actuelles font qu'on ne peut pas les financer cette fin d'année, un véritable appel à projets devant être lancé, et les comptes 2008 clôturés. Le financement sera effectué dès que possible, début 2009.

Le tableau des attributions du FSDIE aux projets associatifs mis au vote est adopté à l'unanimité.

III – MODALITES DES CONTRÔLES DE CONNAISSANCES

M. LAÜGT intervient pour faire savoir que, lors de la réunion du CEVU du 26 septembre, les demandes de l'UFR des Etudes germaniques, en matière de contrôle des connaissances, n'avaient pas été traitées en raison d'une erreur qu'il assumait de sa part et propose de les examiner maintenant. Il félicite l'UFR pour la lisibilité des documents présentés. Pour l'UE 1L21U1, le tirage au sort est supprimé pour le régime des dispensés aux deux sessions. Pour l'UE 1 L21 U4 du deuxième semestre, première session, le contrôle continu est transformé en un examen écrit terminal. En deuxième session, l'écrit est transformé en oral.

Mme LABORDE estime que la présentation est mauvaise. Il ne s'agit pas que de changements de MCC mais aussi de structures. Les oraux sont en réalité une somme de contrôles. C'est encore une fois le système des trois UE par semestre qui pose problème.

M. BAUDOT signale que ce changement a été fait à la demande des étudiants.

M. CAPEL se réjouit que le tirage au sort soit supprimé et espère que les autres UFR feront de même. Les étudiants dans leur ensemble sont contre ce type d'évaluation. Il souligne le fait que cette modification de l'UFR d'Allemand n'est pas passée par la commission pédagogique alors que le dépôt avait été fait à temps. Puisque le Conseil d'Administration a demandé un réexamen des MCC, il souhaite que le vote à propos de la modification proposée par l'UFR d'Allemand se fasse une fois que les autres modifications auront été vues, car ces dernières ne sont pas non plus passées devant la commission.

Le Président répond que la procédure stipule un vote point par point.

Mme DEBAISIEUX intervient au nom de son UFR (LE - LEA) et en son nom propre. Elle se dit responsable de ne pas avoir respecté les dates limites. Au mois de septembre, elle voulait effectuer une vérification par rapport à l'existant pour éliminer ce qui n'avait pas besoin de passer devant le conseil. Elle souligne que les demandes de modifications émanant de son UFR vont toujours dans le sens d'une simplification. Elle indique notamment le remplacement d'un écrit scolarité par un contrôle continu qui est proposé à la demande des enseignants d'anglais qui souhaitent ainsi fidéliser les étudiants.

Le Président demande un vote sur le contrôle des connaissances de l'UFR d'Allemand.

Les modifications sont approuvées à l'unanimité moins une abstention.

M. LAÜGT souhaite traiter deux points précis. En premier lieu, il est apparu, cet été, des difficultés relatives à la saisie des notes des étudiants ERASMUS. Certains étudiants se sont émus du fait que les résultats obtenus tardivement de la part des universités étrangères aient été saisis en deuxième session, ce qui a été ressenti comme une injustice. Il serait souhaitable que le CEVU décide que les résultats des étudiants ERASMUS soient systématiquement saisis en première session.

Mme LABORDE précise que techniquement cette saisie est très facile et ne prend pas beaucoup de temps.

M. CAPEL estime que ce serait une bonne initiative. On constate en effet un problème de transmission des notes. Il faudrait solliciter les enseignants étrangers pour améliorer les échanges de notes.

M. LAÜGT répond que l'université et les responsables de destination font tout leur possible sur ce plan. Il diffusera donc, au nom du CEVU, la recommandation proposée. Il aborde alors son deuxième point, à savoir les trois demandes de modifications de MCC dont l'examen a été refusé lors de la dernière réunion du CEVU et que le CA demande de réexaminer. Les demandes concernent les UFR suivantes : ISIC, LE-LEA et Histoire. Il précise que ces demandes ont bien été examinées par la commission pédagogique.

Après l'exposé de ces modifications de MCC (cf. document distribué en séance), le vote est proposé.

Les modifications des trois UFR sont adoptées à l'unanimité moins 6 abstentions.

IV- LANCEMENT DU QUADRIENNAL 2011-2014

M. LAÜGT présente tout d'abord la réforme relative au recrutement des enseignants.

Il est prévu, pour 2009/2010, une réforme des modalités de recrutement des enseignants du premier et second degré. Cette réforme ne concerne pas directement l'agrégation.

Pour devenir enseignant titulaire, il faudra avoir satisfait à deux conditions :

- être titulaire d'un Master,
- avoir réussi un concours de recrutement.

La première session des nouveaux concours aura lieu au premier semestre 2010 : les épreuves d'admissibilité en janvier, celle d'admission en mai/juillet.

Fin juillet, le lauréat du concours, titulaire d'un Master (n'importe lequel), sera immédiatement titularisé, sans période de stage, avec peut-être un allègement de service pendant les deux premières années et l'appui d'enseignants de l'établissement (« compagnonnage »).

Il faut donc mettre en place ces Masters professionnels « Métiers de l'enseignement » qui prépareront à ces nouveaux concours.

Ces Masters vont comprendre quatre volets :

- ↳ Un volet disciplinaire (70 à 80 % du volume du Master).
- ↳ Un volet épistémologie, histoire de la discipline.

- ↳ Un volet didactique.
- ↳ Un volet connaissance du système éducatif.

Ce sont les universités qui proposeront ces préparations au concours qui capteront les étudiants.

Ces nouveaux Master ne peuvent être conçus qu'à partir de la publication des maquettes des concours. Celles-ci sont annoncées pour le lundi 13 octobre au matin.

Dans l'état actuel des informations qui ont pu filtrer via l'AEF, il devrait y avoir deux épreuves disciplinaires pour l'admissibilité mais sans programme. Elles demanderont aux candidats de faire preuve de connaissances épistémologiques et s'appuieront sur les programmes scolaires.

Pour les épreuves d'admission, on s'orienterait vers une leçon de présentation d'une séquence d'enseignement avec coefficient 4 et une épreuve connaissance du système éducatif avec coefficient 2.

Il n'y aura plus de programme spécifique pour les concours et l'évaluation de la qualité disciplinaire reposera uniquement sur le Master.

A l'initiative de l'IUFM, une première réunion a eu lieu le 18 septembre réunissant les vice-présidents CEVU des cinq universités d'Aquitaine et le directeur de l'IUFM.

Le directeur de l'IUFM et le vice-président du CEVU de Bordeaux 4 ont proposé un schéma de Master unique « Métiers de l'enseignement » en cohabilitation avec les cinq universités. Bordeaux 3 et PAU ont exprimé des réserves face à ce projet.

Une réunion des responsables de concours a eu lieu à Bordeaux 3 le 29 septembre et a permis de confirmer la position de refus de l'université.

Il semble nécessaire d'avoir, au niveau de la région Aquitaine, une offre claire et efficace pour préparer aux concours d'enseignement. On ne peut rien faire les uns sans les autres et surtout pas les uns contre les autres. Le pire serait une concurrence entre universités. Il faut construire une proposition qui respecte les flux d'étudiants au niveau du Master recherche. En effet, la crainte réside dans la baisse des effectifs des Master recherche.

Il a été décidé la création d'un groupe de travail interuniversitaire réunissant les vice-présidents CEVU et les responsables scolarités. L'objectif est d'aboutir à une offre cohérente, basée sur des cohabilitations variables selon les disciplines. Chaque université doit en interne constituer son propre groupe de travail pour contribuer à la réflexion d'ensemble.

Il a été mis en place à Bordeaux 3, sous la direction de F. ARGOD, chargée de mission, un groupe de travail composé des représentants de chaque discipline concernée (soit le responsable des concours, soit le responsable du Master recherche). L'objectif pour la première réunion, prévue le 20 octobre, est le recensement des exigences disciplinaires à prévoir dans le Master.

Trois grands principes :

- Proposer une offre de formation rationnelle en Aquitaine.
- Réfléchir sur la base de cohabilitations larges et variables en fonction du spectre des spécialités.
- Retenir un schéma qui garantisse les flux d'étudiants dans chaque université.

Une des pistes est d'imaginer des parcours en Y : une première année M1 fortement mutualisée avec le Master recherche avec quelques divergences pour une UE qui serait le stage d'observation pratique, une deuxième année M2 encore fortement disciplinaire au premier semestre mais avec des enseignements d'épistémologie et le dernier semestre servirait à la préparation pour l'oral du concours.

Les inscrits en L3 cette année ne pourront pas passer de concours de recrutement l'année prochaine. Ce sont les étudiants qui sont actuellement en M1 qui pourront passer directement l'année prochaine en M2 enseignement et présenter le concours.

Le Président précise que cette introduction était longue mais nécessaire pour montrer la position de l'université.

Aux deux questions de Mme LABORDE demandant si un étudiant qui n'a pas le Master enseignement mais un autre master peut passer les concours de l'enseignement, et si les universités sont aussi concernées par les préparations pour les professeurs des écoles, M. LAÜGT répond positivement.

M. BAILLON s'inquiète au sujet de la capacité de l'université à financer les préparations à l'agrégation car celles-ci fonctionnent actuellement sur le budget de l'IUFM.

M. LAÜGT répond que, pour certaines disciplines, nous avons des enseignants de l'Histoire des sciences et que des parcours en Y sont prévus. Toutes ces questions seront abordées lors de la réunion consacrée au Master enseignement lundi prochain.

M. COQUELIN, s'appuyant sur la charte relative aux masters enseignement, relève que celle-ci met en avant un lien avec la licence. Or, nous venons de demander des renouvellements d'habilitation sans avoir pu intégrer cette dimension. Il y a là beaucoup d'incohérence.

M. LAÜGT répond, à propos de l'impact sur le 1^{er} cycle, que l'université propose déjà aux étudiants de L2 un module de connaissance du système éducatif qui sera réitéré en mai 2009. Les étudiants de L3 qui ont suivi ce module vont pouvoir faire des stages d'observation dans des établissements scolaires. Il revient par ailleurs sur le problème du nouveau maquetage des diplômes pour le prochain quadriennal. Une réflexion doit être menée sur le nombre d'UE par semestre, sur le nombre de semaines de cours dans l'année, sur la production d'un référentiel de formation etc. On s'est engagé à réfléchir sur des aménagements possibles de notre calendrier. Il exprime alors le souhait que le CEVU mandate un animateur pour faire travailler la commission de la pédagogie sur le calendrier 2009-2010.

Le Président constate qu'aucun membre du CEVU ne se propose pour remplir cette mission, et déclare qu'il faut laisser le temps à la réflexion.

Le Président rappelle que pour la préparation du prochain quadriennal, il faudra aussi tenir compte de l'insertion de Bordeaux 3 dans le PRES. Au niveau Licence, il est prévu de créer une licence sous label PRES université de Bordeaux, avec une première année commune offrant une grande mobilité aux étudiants. Dans l'avenir, ces mêmes facilités seront offertes également en L2 et L3. Au niveau Master, les diplômes seront intégrés dans des collèges universitaires et il faudra travailler en liaison avec Bordeaux 4, l'IEP et la partie Sciences sociales de Bordeaux 2. Pour le doctorat unique au niveau du PRES, nous sommes prêts, car nous avons déjà une seule école doctorale. Il faudra cependant prévoir « un toilettage » de nos intitulés de doctorat.

M. COQUELIN fait savoir que s'il n'y a pas de volontaire spontané pour travailler sur le nouveau calendrier universitaire, c'est parce que cette réflexion ne peut pas être dissociée d'autres chantiers comme celui des modalités de contrôle des connaissances ou du fonctionnement du service de la scolarité. Il y a une complexité qui n'est pas prise en compte.

Le Président répond, qu'en effet, tout est emmêlé et qu'il faut démêler et combiner ensuite. Il ne faut pas être tétanisé par la complexité des choses.

M. COQUELIN explique qu'il lui semblait que cela devait être l'objet de la réforme interne.

M. LAÜGT répond que même sans volontaire pour l'assister sur ce dossier, il provoquera des réunions et se fera épauler par la commission de la pédagogie.

V – PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ENQUETE D'EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS ET DE L'ENQUETE D'INSERTION DES MASTERS

M. DINTILHAC, responsable de la cellule Statistiques et Prospective, fait la présentation des résultats de l'enquête d'évaluation des enseignements. (cf. document projeté sur écran).

Il rappelle que cette enquête répond à un engagement pris lors du dernier quadriennal. L'idée nouvelle est d'articuler les enseignements tirés des résultats de l'enquête avec la réflexion sur la nouvelle campagne d'habilitation.

◆ **Evaluation par les étudiants des enseignements de L3 et M1 en 2007 et 2008** : le questionnaire mis en ligne n'a pas eu un très bon taux de réponse.

- ✓ L3 : 19,3 % en 2007
- ✓ L3 : 9,2 % en 2008
- ✓ M1 : 9,2 % en 2008

De ce fait, l'enquête est difficilement exploitable. On retiendra cependant que le problème de la coordination entre les cours magistraux et les travaux dirigés est confirmé.

Des fiches outils seront mises à la disposition des enseignants avec tous les commentaires.

Le problème évident de la démarche auprès des étudiants devra être revu.

◆ **Monsieur LAÜGT présente le bilan des projets pédagogiques 2007-2008**

L'enveloppe était de 107 000 €, les crédits consommés s'élèvent à 55 000 € (soit 52 %) et se décomposent ainsi : tutorat 73 %, heures complémentaires 48 %, crédits de formation 44 %.

Le bilan des remontées de la part des porteurs de projets est le suivant :

En licence, certains points sont positifs

- Une identification par les équipes de formation des étudiants à risque et, réciproquement, une prise de conscience par les étudiants de leurs lacunes et de leurs difficultés. Ces lacunes sont très « basiques » et donnent lieu à des soutiens en orthographe, grammaire, culture générale.

- Une amélioration des résultats des étudiants bénéficiaires des mesures de soutien, pas très importante, souvent qualitative.
- Une amélioration de la condition étudiante dans le processus de création de liens entre L1 et tuteurs L2, L3.
- Un bénéfice avéré pour les tuteurs.
- L'utilisation de langues étrangères dans des enseignements disciplinaires est une bonne piste. Elle permet aux étudiants de se « décomplexer » par rapport aux langues étrangères.

D'autres points sont négatifs :

- Des difficultés de gestion apparaissent (salles, emploi du temps ...).
- Déception aussi quant à la participation des étudiants de L1. Il existe un décalage entre une bonne volonté des équipes enseignantes et une réception des étudiants qui n'est pas à la hauteur des espérances de ces équipes.

Il faut donc mener une réflexion sur les contenus et l'identification de la population étudiante concernée.

Pour les masters professionnels, on a rencontré un grand intérêt de la part des étudiants, mais il s'agit d'un public très particulier. Les rencontres avec les professionnels fonctionnent très bien, ainsi que la mise en pratique sous forme de présentation publique des activités des étudiants dans le cadre de leur master.

Mlle Mélanie CAILLOT présente les résultats de l'enquête de l'insertion des étudiants de Master.

Il s'agit d'une enquête spécifique à Bordeaux 3. Elle porte sur l'insertion à 18 mois des étudiants de la première promotion de Masters (2006).

L'enquête a débuté en mars 2008 et, après une seconde relance au mois de juillet, le service a recueilli 439 réponses soit 75,6 % de la population.

Cette même promotion sera enquêtée en décembre 2008 et fera l'objet d'une comparaison avec les autres Masters du PRES.

Les résultats présentés en séance sont également disponibles sur le site de l'université.

Le Président remercie les collègues qui ont fait cette présentation.

Le Président fait savoir que le Ministère a annoncé le financement des Bureaux d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) et que Bordeaux 3 envisage la mise en place d'un tel bureau.

M. ESCADAFAL répond qu'un pré-rapport sur la question, rédigé fin juin, a déjà permis de réfléchir à la question et que des idées pourront être soumises au Ministère. Revenant sur l'enquête d'insertion des Masters, il précise qu'il va falloir réfléchir sur les référentiels de compétences en ce qui concerne les métiers de la recherche.

M. LAÜGT aborde le sujet du calendrier des demandes d'habilitations : il faut se préparer à rendre notre copie dans un an. Il semble souhaitable que nous construisions notre offre de formation dans le cadre de la réforme des structures de l'université, avec une offre intra-UFR et inter-UFR, voire interuniversitaire.

Il précise également que cette offre devra intégrer les leçons du plan Réussite en licence. Il cite notamment la proposition de semestre rebond de l'université Bordeaux 1 qui a été particulièrement appréciée par le Ministère. Il est question de mettre en place au niveau

de la L1 du PRES des dispositifs de passerelles, en fin de semestre 1 et fin de première année de licence, entre licences d'une même université, de l'ensemble des universités, et avec les années de BTS et d'IUT.

Il est aussi prévu un dispositif qui permettra aux meilleurs étudiants de suivre des parcours accélérés en L2 et L3.

Il évoque également l'idée de proposer, à l'habilitation, des L2/L3 « pointues » et très fortement disciplinaires, bien articulées avec les Masters.

Mme BABIN rappelle qu'elle a demandé, lors du dernier CEVU, les plans Licences des autres universités qui avaient été félicitées par le Ministère.

Le Président précise qu'en Aquitaine, il s'agit de Bordeaux 1, Pau et La Rochelle.

M. LAÜGT, quant à lui, répond que cette demande est en cours de traitement.

M. ATTEIA revient sur la présentation de l'enquête d'insertion des Masters et pense qu'il faudra être vigilant lors de la transmission de ces données au Ministère.

M. PIALOUX demande au Président quelle est la position du PRES quant à la création d'une agence nationale de la vie étudiante prônée par le rapport Lambert.

Le Président y répond que ce sujet n'est pas à l'ordre du jour mais sera évoqué lors d'un prochain CEVU.

M. BAILLON pose la question du volume horaire de base des licences bi-disciplinaires.

Le Président répond qu'il est difficile de répondre immédiatement et que la question sera abordée ultérieurement.

M. LAUGT revient sur le calendrier de la préparation du quadriennal. Il propose la méthode de travail suivante :

- Les UFR actuelles et futures, les responsables de formation et toutes les personnes concernées doivent commencer à réfléchir en vue de la remontée d'idées (même vagues) vers les CA et CEVU en janvier 2009. Un rapport d'étape sera alors rédigé. Celui-ci permettra de lancer un travail plus cadré pour un aboutissement en juin-juillet 2009.

M. ATTEIA, pour être plus efficace, préférerait que de grands principes soient d'abord énoncés avant de commencer à travailler.

Le Président répond qu'il peut envoyer un texte de cadrage.

M. COQUELIN rétorque que les grands principes doivent être débattus en amont, au sein de la commission pédagogique par exemple.

Le Président est d'accord pour consacrer une séance entière du CEVU à ce sujet et ajoute que la commission de la pédagogie peut mener une réflexion en amont.

Mme DEBAISIEUX souhaiterait relancer la réflexion sur l'insertion des langues pour non spécialistes dans les diplômes.

M. LAÜGT répond que cela doit faire partie des grandes réflexions qui doivent être intégrées dès le L1.

Mme LARGOUET demande qu'il soit prévu en L1 d'introduire, de façon obligatoire, l'acquisition de compétences documentaires qui relève actuellement du volontariat.

M. LAPAIRE suggère qu'un rendez-vous soit pris avec les personnes de l'observatoire en vue d'une aide à la préparation de l'évaluation du Plan Réussite en L1 et plus tard en L2.

Le Président signale que dans le cadre de la demande d'habilitation, il faudra tenir compte du fait que la différence entre master Pro et recherche va s'estomper. La preuve en est qu'il y a une professionnalisation reconnue de la recherche : le temps de préparation de thèse sera comptabilisé comme deux années d'ancienneté dans la vie professionnelle.

M. LAÛGT informe le CEVU sur les points suivants :

- Le forum des projets pédagogiques sera organisé le 16 janvier 2009, conformément à ce qui avait été demandé par la commission pédagogique et le CEVU.
- La commission pédagogique sera convoquée rapidement pour travailler sur le calendrier, l'évaluation, les rythmes...
- Il prévoira une réunion de la commission pédagogique et du CEVU en novembre, en vue du cadrage de l'habilitation 2011 et du Plan Campus.

VI – QUESTIONS DIVERSES

A une question posée sur le manque à gagner du Service Culturel et du Service des Sports, généré par la décision de rendre les droits sport et culture facultatifs, Mme GAUDY répond qu'il y aura une proposition de compensation intégrale sur le budget de l'université. Le CA du 15 octobre 2008 devra statuer.

Le Président,

SINGARAVÉLOU